


APRES LA 3^{ème}

JANVIER 2024

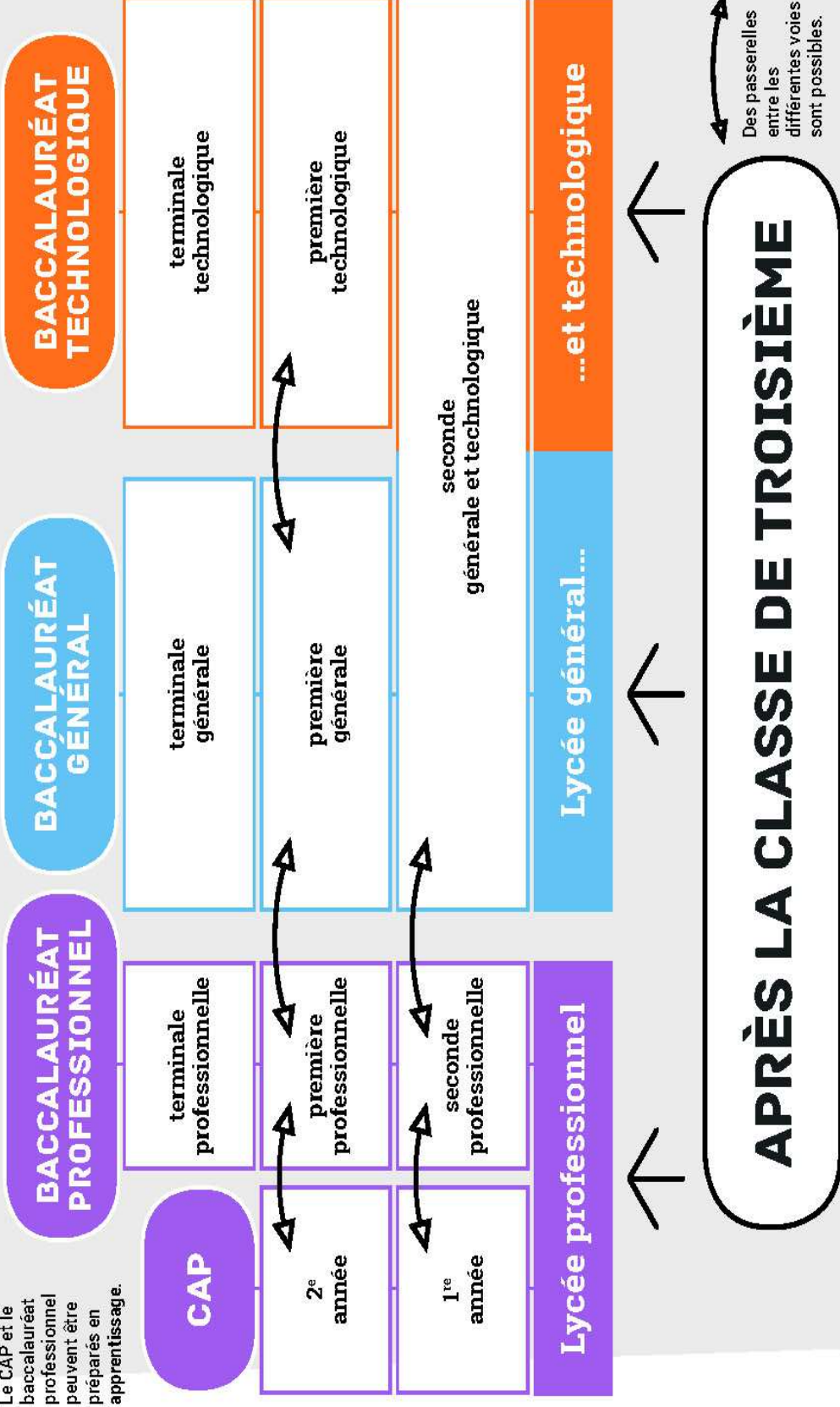


CALENDRIER DE L'ORIENTATION

- 
- **De janvier à février**, les élèves et leur famille formulent leurs vœux provisoires en ligne via la procédure TSO (Téléservice Orientation).
 - Seconde générale et technologique ;
 - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
 - 1^{ère} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
 - **Au conseil de classe du 2^e trimestre**, un avis provisoire d'orientation est donné ; il est transmis en ligne sur TSO.
 - **D'avril à mai**, les élèves et leur famille inscrivent leurs vœux définitifs en ligne via TSO/TSA.
 - **Au conseil de classe du 3^e trimestre**, une proposition d'orientation est faite par l'équipe pédagogique :
 - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
 - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.
 - **De juin à début juillet**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.





LA VOIE PROFESSIONNELLE

La voie Professionnelle

= Une 2^{nde} professionnelle « commune » à plusieurs BACS PRO



Apprendre les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur.

Choisir, à la fin de l'année de 2^{nde} professionnelle, sa spécialité en connaissance de cause

14 familles de métiers et chaque famille peut compter entre 2 et 9 spécialités.

Ex : 2^{nde} professionnelle Métiers de la relation client



Puis au choix dès la fin de 2^{nde} entre :

1^{ère} Métiers du commerce option A (animation et gestion)

1^{ère} Métiers du commerce option B (prospection)

1^{ère} Métiers de l'accueil

30 spécialités de bacs pro ne rentrent pas dans les familles de métiers (ex: métiers de la sécurité, photographie, maintenance nautique...)

Le contrat d'apprentissage

Les conditions :

- ❖ Avoir au moins 15 ans pour les 3èmes au 31 décembre 2024
(Signature du contrat d'apprentissage pas avant les 15 ans révolus)
- ❖ Trouver une entreprise d'accueil
- ❖ Trouver un centre de formation d'apprentis
- ❖ Formations possibles : CAP, Bac pro

Démarches pour trouver une entreprise :

- ❖ Candidatures spontanées, contacter les CFA
- ❖ Chambre des métiers, Chambre de commerce : Brest, Quimper.
- ❖ IFAC Brest : “Mercredi de l'Apprentissage” dès le 31 janvier 2024

Attention ! Prévoir une inscription en lycée professionnel



LA VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

La classe de seconde générale et technologique

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français	4h
Histoire-Géographie	3h
Enseignement moral et civique	0,5h
LV1 et LV2 (ou LCR)	5,5h
Sciences économiques et sociales	1,5h
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences de la Vie et de la Terre	1,5h
Education physique et sportive	2h
Sciences numériques et technologie	1,5h

ORIENTATION (à titre indicatif) **1,5h ***
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE (selon les besoins des élèves)

26,5h + 1,5h* élève

* 54 heures annuelles

La voie générale

L'élève choisit **3**
enseignements de
spécialité en première

4 h pour chacun, soit un
total de 12 h

L'élève conserve **2**
enseignements de
spécialité en terminale

6 h pour chacun, soit un
total de 12 h

Education physique, pratiques et culture sportives

Arts

Biologie- Écologie

Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques
(Lyc.Elorn)

Humanités, littérature et philosophie (Lyc.Elorn)

Langues, littératures et cultures étrangères (Lyc.Elorn)

Littérature, langues et cultures de l'Antiquité

Mathématiques (Lyc. Elorn)

Numérique et sciences informatiques (Lyc.Elorn)

Physique chimie (Lyc. Elorn)

Sciences de la vie et de la terre (Lyc.Elorn)

Sciences de l'ingénieur (Lyc.Elorn)

Sciences économiques et sociales (Lyc.Elorn)

https://www.ac-rennes.fr/enseignements-de-specialite-dans-les-lycees-121744

FINISTERE
LANDERNEAU
LPO LYC METIER - PUBLIC
DE L'ELORN

Enseignements de spécialité
Numérique et sciences informatiques
Sciences de l'ingénieur
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
Humanités, littérature et philosophie
Langues, littératures et cultures étrangères - Anglais
Mathématiques
Physique-chimie
Sciences de la vie et de la Terre
Sciences économiques et sociales

- Arts du cirque
- Arts plastiques
- Cinéma-audiovisuel
- Danse
- Histoire des arts
- Musique
- Théâtre
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et LCA
- Langues, littératures et cultures étrangères - Allemand
- Langues, littératures et cultures étrangères - Anglais
- Langues, littératures et cultures étrangères - Anglais, monde contemporain
- Langues, littératures et cultures étrangères - Espagnol
- Langues, littératures et cultures régionale - Breton
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Education physique pratiques et culture sportives

La voie générale

Choix d'un enseignement optionnel disponible uniquement en classe de terminale parmi :

Droit et grands enjeux du monde contemporain

Mathématiques expertes

Pour les élèves ayant choisi Mathématiques en discipline de spécialité

Mathématiques complémentaires

Pour les élèves n'ayant pas choisi Mathématiques en discipline de spécialité

- ✓ Les enseignements optionnels de terminale sont à choisir en fonction du projet de poursuite d'études
- ✓ Les enseignements optionnels n'apportent pas de point supplémentaire pour le baccalauréat

La voie technologique

Il existe 8 séries de baccalauréat technologique :

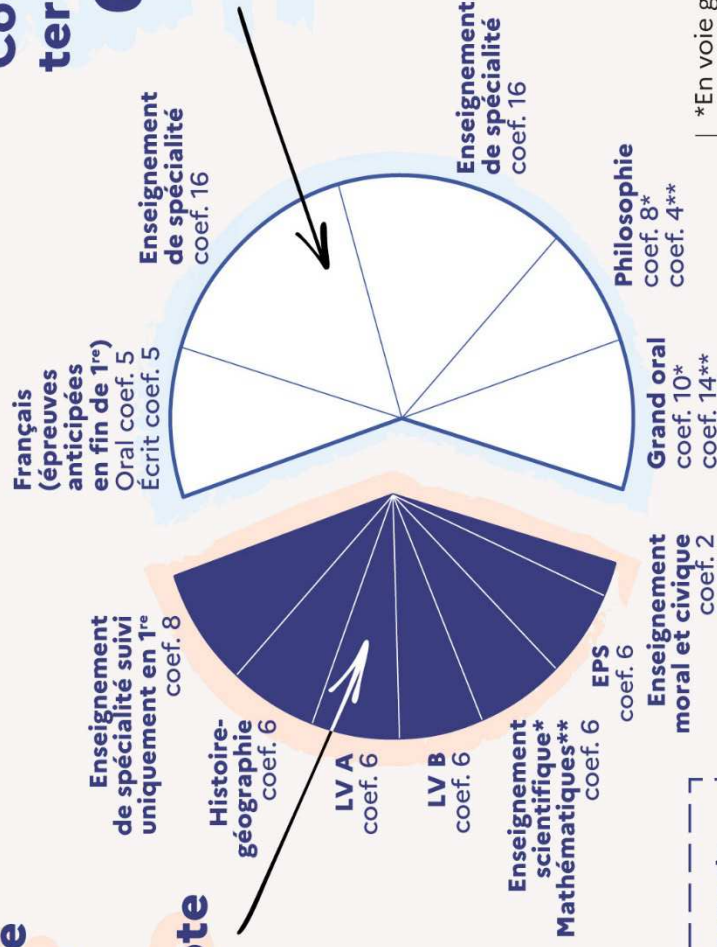
- Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
- Sciences et Technologies Industrielles et Développement Durable (STI2D)
- Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)
- Sciences et Technologies de Laboratoire (STL)
- Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A)
- Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV)
- Sciences et Technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)
- Sciences et Techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)

Répartition de la note finale



Contrôle continu
40 %
de la note finale

Contrôle terminal
60 %
de la note finale



Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 suppl.**

*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement en année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale



VOIE PROFESSIONNELLE

VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

L'AFFECTATION

VOIE PROFESSIONNELLE

L'AFFECTATION INFORMATISEE EN LYCEE PROFESSIONNEL PUBLIC (AFFELNET)

Le nombre de places en CAP et Bac Pro est limité

Classement des élèves selon différents critères :

- Les notes de 3ème
- L'avis du chef d'établissement
- Peuvent se cumuler d'autres critères selon les filières choisies :
Recrutement particulier

VOIE PROFESSIONNELLE

LE TAUX D'ATTRACTIVITE

Affectation en 2nde Professionnelle et 1ère année de CAP
(Juin 2023 – quelques exemples pour illustrer les différences de taux selon
l'établissement et la situation géographique- Candidats 1er voeux)

❖ Bac Pro Commerce

Lycée Lesven : **1,88** (180 ddes/96 pl)

Lycée Roz Glaz Quimperlé: **1,00** (35 ddes/ 35 pl)

❖ Bac pro technicien menuisier agenceur

Lycée de l'Elorn Landerneau: **0,90** (76 ddes/84 pl)

Lycée Pleyben : **0,47** (14 ddes/30 pl)

❖ CAP Production et service en restaurations

Lycée Vauban Brest : **2,00** (24 ddes/12pl)

Lycée Rosa Parks Rostrenen : **0,75** (9 ddes/ 12 pl)

VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

L'AFFECTATION EN LYCEES PUBLICS Procédure informatisée

VOUS ENVISAGEZ UNE 2nde GT NON CONTINGENTEE

Dans votre lycée de secteur : Lycée de l'Elorn à Landerneau

AFFECTATION AUTOMATIQUE

Dans d'autres lycées : **DEROGATION A PREVOIR**

Sauf pour les lycées ayant un recrutement départemental

- ❖ A Brest : les lycées Dupuy de Lôme, Lesven et Vauban
- ❖ A Quimper : les lycées Chaptal et Thépot
- ❖ Agricoles : lycées Bréhoulou Fouesnant, Suscinio Morlaix

Gestion des dérogations :

santé ou handicap/critères sociaux / parcours scolaires particuliers / Fratrie limite de secteur / convenance personnelle (au cas par cas)

VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

L'AFFECTATION EN LYCEES PUBLICS Procédure informatisée

VOUS ENVISAGEZ UNE 2^{nde} CONTINGENTEE :

A capacité limitée : 2^{nde} ABIBAC, 2^{nde} BACHIBAC, 2^{nde} ESABAC, 2^{nde} Internationale de langue anglaise, 2^{nde} Internationale de langue espagnole, 2^{nde} hôtellerie

Option à capacité limitée :

Création et culture design/ Arts du cirque

Classement selon :

- ❖ Les moyennes annuelles de 3^{ème}
- ❖ La motivation
- ❖ Recrutement particulier

L'AFFECTATION

Si votre enfant n'est affecté sur aucun de ses choix :

TOUR SUIVANT

Saisie des vœux fin juin 2024 en tenant compte
des places vacantes.

Contactez le collège

Pour aller plus loin...



→ Téléchargement sur
IDEO Bretagne

Sites Internet :

<https://ideo.bretagne.bzh>

<https://onisep.fr>

<https://horizons21.fr>

Vidéos témoignages :

onisepTV

Pour obtenir un conseil individualisé

Mme BUZARÉ

Sophie-gabriell.buzare@ac-rennes.fr

**Psychologue de l'Education Nationale
(Conseil en orientation)**

Permanence au COLLEGE

Le Mardi

Prendre RDV au bureau de la vie scolaire

**Centre d'Information et d'orientation de Brest- Landerneau
(Présence le jeudi. Entretiens actuellement sur RV)**

Ouvert pendant les vacances scolaires

cio-brest.ac-rennes.fr Tel: 02 98 44 37 33